



J & D . Aquitaine

**PROGRAMME DE
FORMATION**

**SENSIBILISATION AU TRAVAIL EN HAUTEUR ET PORT DES EPI
INITIALE OU RECYLAGE**

**P.SEC.023c
MAJ LE
08/10/2021**

Page 1 sur 1

PUBLIC

Toute personne amenée à utiliser des EPI pour la prévention des chutes de hauteur dans le cadre de son activité professionnelle.

Accessible aux personnes en situation de handicap (nous contacter)

DUREE

Sur 1 jour soit 7 heures de formation

MODALITES D'ACCES A LA FORMATION (DATE ET LIEU)

En INTER selon calendrier de formation et en INTRA à définir ensemble

Formation totalement en présentiel

PRE REQUIS

Aucun

MODALITES PEDAGOGIQUES

Pour ce stage les stagiaires doivent être munis d'une tenue de travail, de chaussures de sécurité, d'un casque et de gants.

Equipements de travail en hauteur bienvenus

Ne pas être sujet au vertige dans des conditions de travail en hauteur.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les participants sont capables notamment d'identifier les moyens de protection individuelle contre les chutes de hauteur (E.P.I.), de maîtriser les principes de sécurité relatifs

aux conditions d'utilisation des E.P.I dans le cadre de leurs activités professionnelles.

Maîtriser l'évolution sur toiture, échelle à crinoline, l'utilisation d'une ligne de vie.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation théorique magistrale sur supports pédagogiques (film, autoformation sur programme informatique).

Un livret de formation est remis au(x) stagiaire(s).

Formation pratique, mise en situation sur site aménagé.

VALIDATION-SANCTION

Attestation de formation.

A l'issue de la formation un avis (d'aptitude ou d'inaptitude) sera donné en fonction du résultat des tests Pratiques et théoriques.

INTERVENANT

L'équipe J&D Aquitaine



- ✓ **Présentation** : Objectif global de la formation - Généralités - Les accidents.
- ✓ **Législation** : Responsabilités - Applications des textes
- ✓ **Contexte réglementaire relatif aux moyens de protection** : Conception ; Utilisation ; Normalisation
- ✓ **Analyse des risques spécifiques aux travaux en hauteur** :
Le Travail en hauteur, la prévention technique collective, Utilisation des échelles, escabeaux, ... Les échafaudages (conditions d'utilisation), Hauteur de chute ; Facteur de chute ; Effet pendulaire ; Notice d'utilisation.
- ✓ **Mesures de protection individuelle**
Type et description des Equipements de Protection Individuelle (EPI) : Antichute mobile, Longes, absorbeurs, Harnais d'antichute, Connecteurs, Système d'arrêt de chute ; Conditions d'utilisation des EPI et précaution d'usage (adaptation, entretien, stockage) Support d'assurage horizontal, point d'ancrage, ligne de vie, Mode d'emploi et marquage, les nœuds.
- ✓ **Mise en pratique**
Contrôle des EPI.
Mise en situation avec ascension verticale en sécurité (facteur 0 et facteur 1).
Evolution sur surface horizontale en hauteur sur points d'ancrage (toiture équipée de ligne de vie).
Port des équipements de protection en situation de travail en hauteur (harnais, longe, absorbeur...), déplacement sur échelle à crinoline, ligne de vie.
- ✓ **Contrôle des connaissances.**
Test d'acquisition de connaissances théoriques
Evaluation pratique par le formateur sur site aménagé.

TARIF

A partir de 200€ HT/personne